

DÉLIBÉRATION n° CA-18-12-2020-08 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 18 décembre 2020

Procès-verbal du Conseil de gestion
de la Fondation Poitiers Université du 24 novembre 2020

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Le procès-verbal du Conseil de gestion de la Fondation Poitiers Université du 24 novembre 2020 est approuvé, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 18 décembre 2020
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

UNIVERSITE DE POITIERS

15 JAN. 2021

Direction des affaires juridiques

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

- **MEMBRES**

Présents

Christian AUBIN
Bastien BERNELA
Marc BONASSIES
Mathilde COLLAS
Véronique DIAZ
Frédéric DUPUY
Roland FORTUNIER
Anne GERARD
Yves JEAN
Éric PERSAIS
Cédric RENAUD
Anne VERMOTE

Excusés

Xavier de BOYSSON
Pierre GUENANT
Annick VALETTE

Ont donné procuration à

Marc BONASSIES
Marc BONASSIES
Christian AUBIN

- **MEMBRES INVITES**

Présents

Thierry FERREIRA
Danielle GADEAU
Caroline PICARD
Sylvette VEZIEN

Il est 14h et en raison de la crise sanitaire toujours en cours, ce Conseil de gestion est organisé en visioconférence.

Le Président de la Fondation, M. Marc Bonassies, souhaite la bienvenue aux membres présents au fur et à mesure de leur connexion, puis présente M. Bastien Bernela, qui représente Mme Florence Jardin (Présidente de Grand Poitiers) ainsi que Mme Mathilde Collas, qui représente M. Christian Garrez (Président de la société DARVA).

Il présente également à l'assemblée M. Thierry Ferreira, nouveau Délégué général de la Fondation, arrivé le 1^{er} septembre 2020. M. Yves Jean, Président de l'Université de Poitiers, en profite également pour saluer son arrivée et la nouvelle impulsion qu'il a déjà donnée à la Fondation.

Le Président de la Fondation fait le compte des présents : 12, et des procurations : 3. Le quorum est atteint. Il passe ensuite à l'adoption du procès-verbal du précédent conseil de gestion.

Le procès-verbal du 7 Juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

Un document de présentation du déroulement du conseil est partagé avec l'ensemble des membres (le document a été communiqué par mail le matin).

M. Marc Bonassies laisse ensuite la parole à M. Thierry Ferreira pour la présentation du budget 2021.

1. Budget 2021

Thierry Ferreira précise que ce budget a été élaboré sur la base des budgets des années 2019 et 2020.

Les recettes pour la fondation sont constituées :

- Des frais de gestion, qui sont prélevés sur les dons fléchés sur des projets ciblés et sur les dons non-fléchés, sont estimés pour 2021 à 30 000 euros.
- Des dons non fléchés, soit 30 000 euros pour l'année 2021 ;
- Les revenus sur capital : environ 6 000 euros en 2021.

Ces sommes permettront de financer les frais de fonctionnement (10 000 euros) ainsi qu'une partie des dispositifs sur fonds propres (85 000 euros).

Un certain nombre de dons fléchés (fonds dédiés sur dons) n'ont pas été dépensés à ce jour du fait de l'absence de projets correspondant aux axes/critères fixés dans les conventions. Ces derniers mois, de nouveaux projets ont pu être identifiés sur ces axes. Il sera donc proposé, au cours de ce conseil, d'affecter une partie de ces dons sur ces projets. Il sera également proposé qu'une partie des fonds de roulement, c'est-à-dire des sommes provenant d'exercices d'années antérieures bénéficiaires, soient également mobilisés pour le lancement de nouveaux dispositifs sur fonds propres.

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation	10 000	Dons	370 000
dont frais de fonctionnement	7 000	dont dons fléchés	340 000
dont défraiement stagiaire	3 000	dont dons non-fléchés	30 000
Subventions et bourses	521 330	Frais de gestion sur dons	30 000
dont projets fléchés	436 330	Affectation de fonds dédiés non dépensés	96 330
dont dispositifs sur fonds propres	85 000	Mobilisation de fonds de roulement	29 000
		Revenus du capital	6 000
TOTAL DES CHARGES	531 330	TOTAL DES PRODUITS	531 330

Les membres présents votent la présentation du budget 2021.

Pour faire suite à cette présentation du budget, Thierry Ferreira fait le point sur les dispositifs récurrents sur fonds propres de la Fondation.

Outre les aides exceptionnelles aux situations d'urgence, pour lesquelles la somme de 10 000 euros a été votée lors du conseil de gestion du 7 juillet 2020, plusieurs dispositifs sont amenés à être reconduits en 2021 :

- Appel à projets pour la communauté universitaire (20 000 euros)
- Accueil des étudiants réfugiés dans le cadre du projet ESPOIR (5 000 euros)
- Mobilité internationale des doctorants (18 000 euros) : sur les 30 000 euros alloués en 2020, 12 000 euros n'ont pas été dépensés car certaines missions ont dû être reportées ou annulées en raison de la COVID 19. C'est pourquoi le montant s'élève à 18 000 euros en 2021.

Les membres valident le renouvellement des enveloppes récurrentes :

- **20 000 euros pour l'appel à projet 2021 pour la communauté universitaire,**
- **5 000 euros pour le projet ESPOIR, accueil des étudiants réfugiés,**
- **18 000 euros pour la mobilité internationale 2021 des doctorants (12 000 euros non dépensés en 2020 sont reconduits pour 2021).**

2. Nouveaux modes de fonctionnement

Pour que la gestion soit plus cohérente avec l'exercice budgétaire, elle se fera désormais par année civile (et non universitaire). Les conseils de gestion de février et juillet permettront de réadapter les besoins par rapport au budget prévisionnel présenté lors du conseil de Novembre.

Par ailleurs, certains dispositifs sont problématiques pour la gestion, du fait du versement des dotations à des personnes physiques. Il s'agit des dispositifs :

- Aides exceptionnelles aux étudiants en situation d'urgence (10 000 €)
- Bourses Vocation Numérique (8 000 €)
- Ma première entreprise (10 000 €)
- Appel à projet pour la communauté universitaire (20 000 €)
- Mobilité internationale des doctorants (30 000 €)
- Don en ligne

Pour chacun de ces dispositifs, la liste des bénéficiaires sera définie par un jury organisé par la Fondation et les partenaires respectifs de chacun de ces dispositifs.

Le conseil de gestion approuve ces nouveaux modes de fonctionnement.

3. Nouveaux projets 2021

3.1 – Nouveaux projets financés sur dons non-dépensés

- **Chaire partenariale « Biologie Santé Numérique »**

Clarisse Vandebrouck et Patrick Girard portent ensemble le projet de création d'une chaire partenariale sur la thématique « Biologie Santé Numérique », qui s'intéressera en particulier au traitement des données en santé. Les objectifs de cette chaire sont pluriels : accroître la visibilité du site poitevin de Biologie-Santé, développer les relations Université-Entreprises en Biologie-Santé, renforcer la professionnalisation des formations universitaires et mettre en place un Fablab numérique afin de répondre aux besoins des différents acteurs.

Pour la structuration de la Chaire, les porteurs sollicitent la Fondation à hauteur de 21 500 euros.

Pour répondre à cette demande, une enveloppe de mécénat serait disponible : il s'agit de dons dédiés au Master Génie Physiologique, Biotechnologique et Informatique (GPhy), qui vise une double compétence,

Biologie et Informatique, avec une maîtrise avancée des outils informatiques dans le cadre de la biologie appliquée à la santé.

Après la présentation de ce projet, Yves Jean tient à signaler qu'il faudra toujours être vigilants à maintenir une bonne articulation entre les projets soutenus par la Fondation et la politique scientifique de l'Université.

Les membres approuvent la création de cette chaire. Les fonds dédiés non dépensés des mécènes « GPhy » seront alloués à la structuration de la chaire à hauteur de 21 500 euros.

- **SEGam (Serious Escape Game) : Campus Explorer**

Le Service Handicap de l'Université de Poitiers porte un projet de « serious escape game », intitulé « *Campus Explorer* ». Il s'agit d'un jeu vidéo à destination des lycéens et des étudiants en situation de handicap, proposant la résolution d'énigmes dans le campus de l'Université reproduit virtuellement.

Ce jeu a pour objectif de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et de lutter contre les mécanismes d'autocensure en permettant aux jeunes de découvrir l'Université avant leur première visite. Ils pourront ainsi mieux se repérer sur le campus et identifier plus facilement un bâtiment ou un service. Le lancement du jeu est prévu pour février 2021.

La Fondation a été sollicitée pour le développement d'une tranche optionnelle du jeu, qui sera mise en œuvre courant 2021 et qui prévoit l'extension à d'autres sites de l'Université, et en particulier au Pôle Universitaire Niortais (PUN), en lien avec le projet PHARES à Niort, et au Campus des Valois à Angoulême. Le montant total de cette tranche optionnelle s'élève à 53 484 euros.

Deux enveloppes, dédiées respectivement au handicap et à la vie étudiante, précisément sur les territoires de Niort et d'Angoulême, pourraient être affectées à ce projet.

Les membres approuvent le soutien au projet SEGam avec la répartition suivante :

- **Dons de la communauté d'Agglomération de Niort (fléchés sur la thématique du handicap) : 18 000 euros (pour déployer ce projet sur le site de Niort) au service handicap de l'Université**
- **Dons de Grand Angoulême (fléchés sur la thématique du soutien à l'étudiant) : 16 855 euros (pour déployer ce projet sur le campus angoumois) au service handicap de l'Université**

- **Campus des Valois**

La Directrice du Campus des Valois, Mme Elisabeth Perrin-Dumont, a fait appel à la Fondation pour diverses actions autour de la thématique « Inventivité et création d'entreprises ».

8 000 euros de dons de Grand Angoulême seront versés au campus des Valois, sur la thématique « Inventivité, création d'entreprises ».

- **Les Jardins d'Episs**

A la suite d'une rencontre entre la Fondation Poitiers Université, le service des Espaces verts de l'Université, la Maison des Etudiants, l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) et le CROUS, est né le projet de création d'un verger et d'un jardin maraîcher pour alimenter en produits frais l'épicerie sociale et solidaire de l'Université, Episs'campus.

Les objectifs sont nombreux : mobiliser la communauté universitaire pour partager des savoirs autour d'un projet solidaire commun, favoriser l'apprentissage de la préparation de produits frais de saison, produire des conserves pour Episs'campus via des ateliers de cuisine et faire la démonstration d'un projet d'agriculture urbaine pérenne.

Thierry Ferreira indique que le service des Espaces verts encadrera cette activité, mais que ce sont les étudiants qui géreront la culture. Afin de pérenniser l'action, en particulier durant les périodes de congés, il sera nécessaire d'y associer les étudiants qui demeurent présents, notamment l'été (pour information, ils sont environ 700 à rester sur les différents sites de l'Université l'été).

En complément de la démarche, il est prévu de créer une grainothèque solidaire et partagée. Un groupe d'étudiants en L3 travaille actuellement sur cette thématique.

Le soutien demandé pour développer ce projet est de 5 475 euros.

- **La FaBrick**

Ce projet est porté par trois diplômées de l'Université, qui avaient participé au concours iGEM 2019 - Lutte contre les frelons asiatiques. Elles vont prochainement créer et animer un Fablab, qui sera hébergé dans des locaux de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA) sur le campus de l'Université.

Un Fablab est un tiers-lieu d'innovation, de partage et de collaboration qui met à la disposition des utilisateurs des machines et des outils de fabrication permettant la réalisation de divers projets.

Ce lieu sera destiné à la communauté universitaire dans son ensemble (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels...), mais également aux entreprises du territoire et au grand public.

Parmi leurs activités, elles ont pour objectif de mettre en place des ateliers de réparation de matériel de laboratoires. Leur démarche - réparer, plutôt qu'acheter de nouveaux équipements - s'inscrit tout à fait dans le développement d'un éco-campus, plus éco-responsable.

Dans cette optique, elles font appel à la Fondation pour un montant de 6 000 euros.

Thomas Rogaume signale que le nom du Fablab, « la FaBrick », ressemble beaucoup à celui du « FABRICC », une équipe de chercheurs dédiée aux entreprises des Industries Culturelles et Créatives d'Angoulême et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Ces deux projets, Jardins d'Episs et la FaBrick, sont approuvés par le conseil de gestion. Une partie des dons d'ENGIE et ses filiales ainsi que de la Caisse des dépôts, ciblés en faveur du développement durable, seront répartis entre ces deux programmes, pour une somme globale de 11 475 euros.

- **Les actions du SCCUC à Angoulême**

L'association SCCUC (Services & Culture des Campus Universitaires de la Charente), basée sur le campus angoumoisin, a sollicité la Fondation pour une série d'actions visant le bien-être étudiant sur le site d'Angoulême. En particulier, cette association a mis en place des permanences de médecins pour accueillir le public étudiant, et a besoin, pour pérenniser cette action, de disposer de fonds pour le fonctionnement et l'achat de matériel.

Les membres du conseil de gestion approuvent le soutien à ces actions. Une somme de 8 500 euros, issue des fonds reçus par la Ville d'Angoulême et ciblés en faveur du bien-être étudiant, sera reversée à l'association SCCUC pour soutenir la réalisation de ces projets, et en particulier la permanence de médecins auprès des étudiants.

- **PHARES**

L'association HandiSup et le Service Handicap de l'Université de Poitiers ont pris contact avec la Fondation pour un soutien en faveur du déploiement du dispositif PHARES (Par-delà le Handicap, Avancer et Réussir des Etudes Supérieures), en particulier sur le site Niortais. Il s'agit d'un programme soutenu depuis plusieurs années par la Fondation, en particulier grâce à deux partenaires : la MAIF et la Communauté d'agglomération du Niortais.

Les membres valident la poursuite du soutien de la Fondation au programme PHARES sur le site de Niort. Une partie des dons de la MAIF et de la Communauté d'agglomération du Niortais est à nouveau affectée à ce projet, avec la répartition suivante : 5 692 euros pour le service handicap de l'Université et 6 308 euros pour l'association HandiSup Centre Ouest.

3.2 – Nouveau programme financé sur fonds de roulement

- **Coup de pouce Recherche « Ma manip' clé »**

Ce nouveau programme, intitulé « Coup de pouce recherche, ma manip' clé », consiste en un appel à projets lancé auprès des chercheurs de l'Université de Poitiers afin de leur proposer une aide financière qui pourrait servir d'effet de levier dans le cadre de leurs recherches.

Les appels à projets pourraient être thématiques et parrainés par une entreprise mécène en lien avec ce domaine de recherche. Un « Coup de pouce recherche » dans le domaine de l'énergie par exemple. L'entreprise mécène de l'appel à projets pourra être associée au jury qui choisira le ou les lauréat(s) de l'opération.

Le budget prévu pour l'année 2021 est de 5 000 € par projet, soit 20 000 € d'enveloppe globale sur fonds propres – enveloppe qui pourrait être reprise sur les fonds de roulement.

Les membres approuvent le soutien à ce nouveau programme à hauteur de 20 000 euros, avec une reprise de fonds de roulement. Ils valident également qu'il puisse être ouvert à des mécènes qui pourraient y apporter leur soutien sur des thématiques particulières.

3.3 – Nouveaux projets en recherche de mécènes

- **J'adopte un livre**

Mme Anne-Sophie Traineau-Durozoy, Responsable du Fonds ancien et du Pôle Moyen Âge, a pris contact avec la Fondation afin de présenter le Fonds ancien de l'Université, qui rassemble près de 40 000 ouvrages datant de la fin du XVe siècle au début du XIXe siècle. Elle a exprimé le besoin de restauration d'un certain nombre d'ouvrages, aujourd'hui trop fragiles pour être manipulés ou présentés lors d'expositions thématiques. Le coût d'une restauration s'élève à 1000 euros environ par ouvrage.

La Fondation propose de lancer une campagne de mécénat sous la forme d'adoptions, qui permettrait aux mécènes de choisir, sur la base d'une liste, l'ouvrage qu'ils souhaitent financer et bénéficier de contreparties inédites, la visite de l'atelier de restauration et/ou des magasins du Fonds ancien par exemple.

L'objectif pour 2021 est de proposer à l'adoption entre 3 et 6 ouvrages.

Les membres approuvent la recherche de mécènes sur ce nouveau programme.

- **Projet n°509** – *Persac, un site unique en Europe datant de 100 millions d'années (annexe n°1)*

La Fondation a déjà soutenu les travaux de recherche de M. Xavier Valentin (du Laboratoire Paleovprim) en 2019 pour ses recherches à Persac. Lors de ses fouilles, il a découvert sur ce site unique en Europe des fossiles de plantes et de vertébrés rares dans le registre paléontologique mondial, datant d'une centaine de millions d'années.

M. Xavier Valentin sollicite la Fondation à hauteur de 16 950 euros pour la poursuite du projet, comprenant :

- une partie de financement des prospections de terrain qui se dérouleront lors des week-ends ;
- un volet de développements scientifiques intégrant l'acquisition de données (analyses sédimentologiques, géochimiques et palynologiques, acquisitions imagerie MEB et tomographique) qui conduira à une valorisation scientifique des résultats à travers au moins 2 publications et une exposition grand public ;
- le dernier volet couvrira tous les aspects autour de la conservation des collections et du traitement/conditionnement des spécimens fossiles.

Le projet est par ailleurs soutenu par les élus de la Communauté Vienne Gartempe et la commune de Persac où est cadastré le gisement.

Le budget demandé pour 2021 est de 16 950 euros.

Les membres approuvent la recherche de mécènes sur ce programme.

- **Projet n°508** – *Comprendre l'orthographe d'aujourd'hui par sa genèse (cf annexe 2)*

L'idée de ce projet, porté par le Pr. Philippe Caron, est de travailler sur l'évolution de la norme orthographique au cours du siècle des lumières grâce à un outil, « le dictionnaire de Poitiers », dont différentes versions se trouvent à la Médiathèque de Poitiers, et d'étudier les correspondances avec les archives de la famille d'Argenson, qui sont conservées au Fonds Ancien de l'Université. Il s'agit de constituer un corpus de lettres manuscrites de femmes écrites entre 1700 et 1840 à partir de divers gisements situés en Europe.

Le budget demandé pour 2021 est de 13 600 euros.

Les membres approuvent la recherche de mécènes sur ce nouveau programme.

- **Projet n°510** – *Prédire l'évolution de la maladie d'Alzheimer : application de l'intelligence artificielle (annexe n°3)*

Le Pr. Philippe Carré (Laboratoire XLIM) souhaite financer une thèse sur l'application de l'intelligence artificielle dans la prédiction de l'évolution de la maladie d'Alzheimer. Le laboratoire XLIM et le Centre d'Investigation Clinique (CIC) ont déjà collaboré sur le sujet en co-encadrant un stagiaire en M2 Informatique. Ce stage a permis de valider une preuve de concept sur le recueil de données d'utilisation de smartphones pour la détection précoce de la maladie d'Alzheimer. L'étudiant, désormais diplômé, s'est parfaitement emparé du sujet, avec de très bons résultats, et souhaite poursuivre ces travaux en thèse. Le projet s'inscrit pleinement dans les défis actuels du numérique, en particulier de l'application de l'IA dans le cadre de la santé, et du vieillissement de la population.

Le montant demandé, correspondant à une thèse (3 ans), s'élève à 117 000 euros. La Fondation propose de rechercher des mécènes via le dispositif des « thèses de mécénat », qui présentent de nombreux avantages, notamment par rapport au « thèses CIFRE ».

Les membres approuvent la recherche de mécène sur ce nouveau programme.

4. Divers

4.1 – Recherches sur les peintures de Pierre Girieud

Thierry Ferreira laisse la parole à Caroline Picard pour présenter la suite du Projet Pierre Girieud. Pour rappel, en 2019-2020, la Fondation a soutenu une étudiante en M1 Histoire de l'Art dans le cadre de son mémoire de recherche portant sur le décor réalisé par Pierre Girieud pour l'Université de Poitiers. En raison de la grève des transports et de la crise sanitaire, elle n'a pas pu réaliser tous les déplacements initialement prévus. Sur sa bourse de 2 600 €, il restait 1 550,13 € qu'elle a remboursé à la Fondation. En 2020-2021, une nouvelle étudiante en M1 Histoire de l'Art reprend les recherches. Son directeur de mémoire, Nathan Réra, sollicite la Fondation pour le versement d'une nouvelle bourse à cette étudiante à hauteur de 3 200 €.

Anne Gérard demande si un budget a été établi. Caroline Picard répond en effet que les dépenses correspondent à une vingtaine de déplacements à Paris et Marseille.

Les membres sont d'accord pour verser une nouvelle bourse à cette étudiante afin qu'elle poursuive pour poursuivre le travail déjà effectué. Toutefois, ils décident de mobiliser seulement le reliquat de 1 550 euros dans un premier temps.

4.2 – Nouvelles conventions signées

Parmi les nouvelles conventions signées, nous pouvons citer :

- Pour le soutien aux actions de la Chaire Sport Santé Bien-être :
 - o Agence Régionale de Santé (ARS) : Happy Doc et IKT in motion
 - o Région Nouvelle Aquitaine : Happy Doc
 - o Grand Poitiers : Hackathon Recherche et E-Sport
 - o Fondation Léa Nature : Happy Doc
- La Fondation d'Entreprise Banque Populaire Val de France : soutien au programme Ma Première entreprise
- Agir en Charente-Périgord, Fondation d'entreprise du Crédit Agricole : soutien à l'épicerie sociale et solidaire du Campus d'Angoulême,
- EDF : soutien aux travaux du labo SAMCat et du concours Ma thèse en 180 secondes
- SERLI : soutien aux bourses vocation numérique

4.3 – Des points à renforcer

Thierry Ferreira poursuit en présentant quelques points à renforcer dans les prochains mois :

- ⇒ Le renforcement des échanges avec les partenaires locaux, qu'ils soient institutionnels ou des entreprises, en développant le mécénat de compétence (avec la Chaire Biologie Santé Numérique par exemple) et en invitant les entreprises et les collectivités locales à proposer des projets étudiants. Dans cette optique, un stagiaire en Master Science Politique, parcours Action publique territoriale, sera recruté à la Fondation en 2021.
- ⇒ La consolidation de la Fondation dans son rôle d'accompagnement et de structuration des projets, en aidant les porteurs à bien définir les objectifs et les moyens requis pour leurs projets et en aidant à la mise en réseau, interne et externe (par le mécénat de compétence notamment).

Bastien Bernela attire l'attention de la Fondation sur le travail mené autour du mécénat de compétences, en concertation entre Grand Poitiers et la Technopole de Poitiers. Il serait favorable à associer la Fondation à ce chantier, afin de participer ensemble à fédérer les acteurs à l'échelle du territoire.

4. – Renouvellement du bureau

Au prochain conseil de gestion, il sera nécessaire de renouveler le poste de Trésorier, car Christian Aubin a fait valoir ses droits à la retraite. Par ailleurs, le poste de secrétaire reste toujours vacant.

Yves Jean, actuel Président de l'Université de Poitiers, dont le mandat se termine car de nouvelles élections universitaires sont en cours, remercie les membres présents pour leur soutien à la Fondation, et ajoute que pour lui cette Fondation a toute sa place au niveau de la Région Nouvelle Aquitaine.

Marc Bonassies, Président de la Fondation, adresse ses remerciements à Yves Jean, pour l'accueil qu'il a su lui faire, et la bienveillance qu'il a eu à son égard lors de sa prise de fonction.

Il est 15h30, la séance se termine ; il est décidé de programmer le prochain conseil de gestion au

16 février 2021 à 14h,

mais d'attendre confirmation de la date avec la Nouvelle Présidence.



FICHE
PROJET N° **0509**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

ATTENTION

- CETTE FICHE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE DEMANDEUR.
- ELLE DOIT PERMETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU DE LA FONDATION D'AVOIR RAPIDEMENT UN AVIS SUR LE PROJET.
- ELLE NE DOIT PAS FAIRE PLUS DE 2 PAGES.

INTITULÉ DU PROJET :

Persac , un site unique en Europe datant de 100 millions d'années.

Présentation du demandeur

Découvreur du site, je suis membre du laboratoire Palevoprim (UMR 7262) Université de Poitiers en tant qu'ingénieur. Mon expertise couvre aussi bien la logistique que l'exploitation de sites fossilifères (organisation sécurisée, gestion de groupes et de projets). Entre 2012-2014, j'ai obtenu un permis de recherche auprès de Liséa-Coséa en tant qu'opérateur de fouilles paléontologiques afin de suivre les travaux de la LGV. En 2018, j'ai obtenu un permis d'exploitation pour organiser des fouilles et le 1er projet a été soutenu par la Fondation.

Lien(s) avec l'Université

Deux principaux liens qui sont développés de manière plus explicite dans le paragraphe "Autres informations jugées utiles par le demandeur" et qui correspondent à :

- 1/ l'enrichissement du patrimoine universitaire
- 2/ un projet "Ecole" avec une part pédagogique importante

Autre(s) partenaire(s) du projet

Partenaires institutionnels et économiques

La commune de Persac (86190)

Le musée de Civaux (86320) avec un 1er lieu de valorisation avec une exposition temporaire menée en partenariat avec la planète des crocodiles

Le département de la Vienne (service de la Culture)

Carrières de dolomie IRIBARREN (directeur Bertrand Iribarren qui nous accorde l'autorisation de fouilles)

Objet de la demande

Lors de prospections menées sur la commune de Persac en septembre 2018, j'ai effectué la découverte de niveaux fossilifères inédits, extrêmement riches en restes de vertébrés et de plantes. Un tamisage de 12 m3 de sable argileux durant 2018-2020, nous a permis la collecte de plusieurs dizaines de milliers d'échantillons. Cet assemblage lacustre est le seul connu actuellement en Europe pour cette période, datée Cénomaniens (- 100 millions d'années) d'après les charophytes et le cachet de la faune très diversifié de vertébrés (actinoptérygiens, amphibiens, squamates, crocodiliens, chéloniens, ptérosaures et dinosaures).

Plan de financement et moyens demandés

Dépenses	Montant en €
Consommable chantier et conservation collections (boîtes et caisses) et frais kilométriques	3450.00
Analyses d'échantillons (analyses géochimiques, MEB...)	4080.00
Vitrines exposition + réalisation de supports communication + édition d'un volume spécial	4500.00
Chercheurs invités déplacement Rennes + Lyon + Persac	1500.00
Gratification de 2 stages de 3 mois niveau master	3420.00
Total	16950.00

Recettes	Montant en €
Fondation Poitiers Université	16950.00
Total	16950.00

Contact : Fondation Poitiers Université, 15 rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS CEDEX 9
05.49.45.30.99 - fondation@univ-poitiers.fr - fondation.univ-poitiers.fr

> Page 1 sur 2

FICHE
PROJET N° **0509**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Autres informations jugées utiles par le demandeur

Les liens avec l'UP sont développés sans ce paragraphe:

1/ Enrichissement du patrimoine universitaire. L'ensemble du matériel collecté durant les fouilles après son étude intégrera les collections de l'université et sera valorisé sur le site du Deffend dans les locaux et les réserves du Centre de Valorisation des collections scientifiques de l'université de Poitiers (CVCU). Géraldine Garcia, qui en est la responsable collabore à part entière sur ce projet. Paléontologue, elle est spécialiste des groupes de reptiles dont les restes sont nombreux sur le site de Persac.

2/ Projet « Ecole ». Depuis 2018, le site est devenu un véritable chantier école, accueillant des étudiants de licence et master de la Faculté des sciences fondamentales, tout comme des jeunes collégiens et lycéens du Poitou-Charentes qui souhaitent acquérir une formation pédagogique aux techniques de dégagement et de tri des fossiles. De plus, de nombreux stagiaires, notamment de L3 sont accueillis au sein du CVCU pour la découverte du travail de gestion et de conservation des collections issues de l'exploitation de sites régionaux (conditionnement, inventaire et traitement informatique). De plus, plusieurs projets pré-pro de L3 (en 2019 et en 2020) sont proposés sur un volet de valorisation et de communication scientifique.

Intérêt du projet pour l'Université

Plusieurs points peuvent être ciblés:

- 1/ Gisement situé aux "portes de l'université" impliquant des spécialistes de l'établissement et qui mettra en avant son patrimoine de biodiversité ancienne, notamment à travers des publications scientifiques internationales de rang A.
- 2/ Action menant à une valorisation régionale avec un rayonnement médiatique à travers la région Nouvelle Aquitaine et au-delà en fonction des publications.
- 3/ Acquisition de spécimens inédits de référence scientifique, reconnus par la communauté (Types et Figurés) et qui viendront enrichir le pôle des collections paléontologiques régionales, en cours de valorisation sur le site du Deffend (CVCU).
- 4/ Site correspondant à un chantier école assurant des formations pratiques aussi bien sur les techniques de collecte et de gestion sur le terrain que sur les tâches post-fouilles de gestion et de conservation de collections scientifiques patrimoniales.
- 5/ Edition d'un volume spécial sur le patrimoine paléontologique régional (programmé fin 2022, revue Fossiles) présentant pour la 1^{er} fois les collections historiques majeures de l'Université de Poitiers, à travers les travaux de personnalités du 19^{ième} siècle (tels que C. Contejean, A. de Longuemar) en regard des nouvelles acquisitions issues des résultats de l'exploitation des sites de la LGV (ex. Valentin et al. 2014, Nel et al. 2015), et de sites inédits comme Colombiers (bois silicifiés, Robin et al. 2018, Boura et al. 2019.) et Persac (flore et faune, ce projet).

Intérêt du projet pour la Fondation

Deux principaux intérêts:

- 1/ Acquisition d'un jeu de données inédits d'un site unique en Europe et qui sera valorisé au travers des publications scientifiques internationales de rang A et d'une restitution auprès du public y compris étudiants (exposition et catalogue).
- 2/ Projet intégrant différents acteurs du monde socio-économique de la Vienne et de la région qui aura un impact au niveau scientifique et culturel de la région Nouvelle Aquitaine.

Date

Références du porteur de projet

NOM : VALENTIN

PRÉNOM : Xavier

ADRESSE : 6 rue M. Brunet

CODE POSTAL : 86.073

VILLE : Poitiers cedex 09

E-MAIL : xavier.valentin@univ-poitiers.fr

TÉL : 0549453952

Avis du Président
de la Fondation :

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Cadre réservé à la Fondation



FICHE
PROJET N° **0508**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

ATTENTION

- CETTE FICHE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE DEMANDEUR.
- ELLE DOIT PERMETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU DE LA FONDATION D'AVOIR RAPIDEMENT UN AVIS SUR LE PROJET.
- ELLE NE DOIT PAS FAIRE PLUS DE 2 PAGES.

INTITULÉ DU PROJET :

Comprendre l'orthographe d'aujourd'hui par sa genèse Les femmes et l'orthographe au Siècle des Lumières

Présentation du demandeur

Philippe Caron, Professeur, FORELLIS et MSHS, Université de Poitiers
Anne-Sophie Traineau, Conservateur chartiste, SCD Université de Poitiers,
Nicole Pellegrin, DR, IHMC, CNRS Paris
Anne Jollet, MCF, CRIHAM, Poitiers,

Lien(s) avec l'Université

- Le programme dont il est question émane d'un séminaire de plusieurs années animé par les demandeurs au Fonds Ancien du Service de la Documentation de l'Université, qui porte sur un dépôt prestigieux fait à l'Université de Poitiers: les Archives de la famille d'Argenson, parmi les plus illustres dynasties de la noblesse française.
- Il émane également du colloque international qui s'est tenu les 1, 2 et 3 octobre 2019 à l'Université, à l'Espace Mendès France et au château des Ormes, résidence historique de la famille d'Argenson.
- Il est soutenu par deux laboratoires de Recherche de l'Université et son SCD

Autre(s) partenaire(s) du projet

Pr. Dr. Francesca Piselli, Université de Perugia, Italie
Dr. Isabelle Havelange, ingénieure de recherche, IHMC, CNRS, Paris
Suzan Van Dijk, Huygens Institute for Dutch History (Royal Academy of Arts and Sciences, Amsterdam)
Pr. Dr. Lene Schosler, Université de Copenhague, & Académie du Danemark,
Pr. Dr. Manuel Bruna Cuevas, Université de Sevilla

Objet de la demande

Le programme dont le titre se trouve en en-tête comporte un sous-programme relatif à l'élaboration de l'orthographe d'aujourd'hui au cours du XVIII^e siècle. Il présente deux volets :

- une enquête sur l'orthographe des femmes au XVIII^e siècle, françaises et francophones (comme l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche ou la Tsarine Catherine II) à partir notamment des très nombreuses correspondances manuscrites contenues dans les Archives d'Argenson déposées au Fonds Ancien du Service Commun de la Documentation de l'Université

Plan de financement et moyens demandés

Dépenses	Montant en €
Organisation à Poitiers d'une Table Ronde sur le protocole d'encodage du corpus **	4000.00
Vacations pour la saisie d'un complément conséquent de corpus et pour la relecture ***	15000.00
Voyages auprès des entreprises parallèles : Montpellier, Ottawa	4500.00
Vacations pour la mise aux normes d'encodage de saisies déjà existantes	4500.00
Missions auprès de nos partenaires de Sevilla, Perugia, Amsterdam	2600.00
Total	30600.00

Recettes	Montant en €
Participation des laboratoires et du programme de l'axe 1 de la MSHS	3000.00
Participation en nature du scd sous la forme d'aide à la correction de saisies existantes	6000.00
Participation des partenaires aux missions, aux voyages, à la saisie du complément de corpus	8000.00
Total	17000.00

Contact : Fondation Poitiers Université, 15 rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS CEDEX 9
05.49.45.30.99 - fondation@univ-poitiers.fr - fondation.univ-poitiers.fr

> Page 1 sur 2

FICHE
PROJET
N° **0508**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Autres informations jugées utiles par le demandeur

Le programme est au carrefour de deux sujets actuellement épineux et de nouveaux besoins dans la recherche en histoire du français :

- la question de l'obsolescence de notre orthographe, ou plus exactement de son immobilisme depuis le XVIII^e siècle et des mentalités sous-jacentes à cet immobilisme
- la question, ethno-historique, de l'évolution des mentalités sur la condition des femmes ; l'accès défectueux des femmes à l'écrit au XVIII^e siècle est étroitement dépendant des représentations et des blocages institutionnels qui réduisent drastiquement l'apprentissage qu'elles peuvent en recevoir en formation initiale. Derrière cette réticence se lit la fermeture que la société leur oppose à l'espace public.
- Un autre enjeu pour la connaissance de l'histoire de la langue française est l'élargissement de l'assiette des textes traditionnellement dépouillés pour en décrire l'évolution. Les textes familiers que les femmes écrivent constituent une couche de production langagières mal prospectées

Par ailleurs

- La médiathèque de Grand Poitiers est intéressée par la mise en valeur de son fonds patrimonial dont le Dictionnaire d'orthographe est un des fleurons.
- Des demandes vont être effectuées, selon les appels d'offre ou les opportunités, au département et à Bruxelles.

Intérêt du projet pour l'Université

- L'Université de Poitiers, outre son rayonnement international, a aussi un enracinement local par lequel elle se fait connaître aux institutions de tutelle régionales. Or ce sujet a un enracinement régional non négligeable.
- Les Archives d'Argenson représentent dans son fonds un trésor rare et apportent un prestige à ses gisements documentaires. Elles gagnent à être mises en valeur et à justifier ainsi le dépôt généreux que la famille a consenti.
- Le soutien obtenu pour le colloque aussi bien de la Région que de l'Université atteste la visibilité du projet à leurs yeux
- Le soutien de la MSHS est également une marque d'intérêt (au travers des crédits de l'axe 1)
- Ce programme fait travailler ensemble deux institutions : l'Université et la Médiathèque, sans oublier l'Espace Mendès France qui a accueilli en son sein le colloque de l'automne dernier pour la partie "grand public" de son rayonnement local.
- Un projet de publication commune avec des universitaires de l'axe "Littérature" du CERCA est déjà en phase de réalisation. Deux séminaires au cours des mois précédents ont réuni des collègues des deux laboratoires.

Intérêt du projet pour la Fondation

Il n'est pas aisé de répondre à cette question. Toutefois il nous semble que

- La Fondation a vocation à soutenir des projets "pépites" qui, dans leur secteur, ont besoin d'éclore.
- Elle peut aussi soutenir des projets à large spectre culturel comme celui-ci qui est pluridisciplinaire puisqu'il regroupe historiens, linguistes, anthropologues et politologues. On sait qu'il n'est pas toujours facile d'être à la charnière de plusieurs champs.
- L'enjeu potentiel de cette recherche est vaste :

- contribuer à l'égalité des sexes par une meilleure connaissance de l'Histoire de la condition des femmes ;
- contribuer à éclairer les pratiques orthographiques et leurs difficultés, voire instruire plus rationnellement les conditions d'une évolution intelligente et acceptable du système graphique du français.

A une époque où ces questions se posent régulièrement dans leurs deux champs respectifs, et parfois en termes cruciaux, il nous semble que la Fondation de l'Université peut trouver là un lieu où elle peut jouer un rôle de société et de recherche à la fois. Science fondamentale et valeur ajoutée sociale.

Date

1 | 7 | 20

Références du porteur de projet

NOM : CARON

PRÉNOM : PHILIPPE

ADRESSE : MSHS, 5, rue Théodore Lefebvre TSA 21103

CODE POSTAL : 86.073 VILLE : POITIERS

E-MAIL : philippe.caron@univ-poitiers.fr

TÉL : 0549454851 (les matins actuellem

Avis du Président de la Fondation :

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Cadre réservé à la Fondation



FICHE
PROJET N° **0510**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

ATTENTION

- CETTE FICHE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE DEMANDEUR.
- ELLE DOIT PERMETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU DE LA FONDATION D'AVOIR RAPIDEMENT UN AVIS SUR LE PROJET.
- ELLE NE DOIT PAS FAIRE PLUS DE 2 PAGES.

INTITULÉ DU PROJET :

Prédire l'évolution de la maladie d'Alzheimer : application de l'intelligence artificielle

Présentation du demandeur

Philippe Carré, PR 61, XLIM axe ASALI équipe ICONES
Samuel Peltier, MCF 27, XLIM axe ASALI équipe IG

Lien(s) avec l'Université

Philippe Carré : Enseignant chercheur à l'Université de Poitiers, Directeur-adjoint à la recherche Faculté de Sciences Fondamentales et Appliquées.
Samuel Peltier : Enseignant chercheur à l'Université de Poitiers, responsable du Master Informatique.
Pierre-Jean Saulnier, Enseignant de Thérapeutique à l'Université de Poitiers, UFR Médecine Pharmacie, Directeur-adjoint du Centre d'Investigation Clinique (CIC1402)

Autre(s) partenaire(s) du projet

Pierre-Jean Saulnier, PUPH, CIC 1402, CHU de Poitiers
Adrien Julian, PH, CIC 1402, CHU de Poitiers

Objet de la demande

Financement d'une thèse (3 ans) en informatique.

Plan de financement et moyens demandés

Dépenses	Montant en €
36 mois de thèse (36x3250) salaire chargé, tout compris	117000
Total	117000.00

Recettes	Montant en €
Fondation Poitiers Université - Thèse de mécénat	117000.00
Total	117000.00

FICHE
PROJET
N° **0510**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Autres informations jugées utiles par le demandeur

La collaboration entre XLIM et le CIC 1402 a été initiée via le coencadrement d'un stage de fin de master Informatique de Clément Castin, étudiant en M2 à l'Université de Poitiers. Ce stage a permis de valider un preuve de concept sur le recueil de données d'utilisation de smartphone pour la détection précoce de la maladie d'Alzheimer.

L'objectif de cette étude notamment à travers la proposition d'une thèse est d'utiliser la chaîne de collecte d'informations ainsi définie, afin de mettre en place des algorithmes spécifiques d'analyse de données (pour extraire des signatures discriminantes), intégrant de l'intelligence artificielle (pour déployer des systèmes de diagnostic automatique), afin de répondre à l'objectif suivant : identifier un pattern numérique construit à partir de l'usage de l'outil numérique, des traces qu'il peut collecter (par exemple déplacement) et de données cliniques pour proposer une signature clinico-numérique de l'évolution de la maladie.

Pour cela, deux étapes sont nécessaires dans le cadre de 2 essais cliniques consécutifs: 1) conduire une étude transversale pour valider ces algorithmes sur différents groupes de patients présentant différents degrés de plaintes de mémoire (essai clinique national #1) - 2) conduire une étude prospective afin de détecter des changements précoce de comportements (essai clinique national #2)

L'étudiant actuellement en stage, Clément Castin, s'est parfaitement emparé du sujet et a validé son stage avec de très bons résultats. L'étudiant est très motivé pour poursuivre ces travaux en thèse, et investiguer en particulier les aspects analyse de données.

Intérêt du projet pour l'Université

Le projet s'inscrit pleinement dans les défis actuels à savoir usage du numérique et plus précisément de l'IA dans le cadre de la santé. De plus, ce cadre spécifique répond à un second enjeu lié au vieillissement de la population.

Cela permet aussi de soutenir une nouvelle collaboration entre le CHU et le laboratoire XLIM, renforçant ainsi le lien recherche translationnelle qui se déploie depuis plusieurs années entre les deux établissements.

Participer à un projet de santé publique important : soutenir un projet de recherche clinique dont l'enjeu est majeur pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. En effet, la détection précoce de la maladie d'Alzheimer -avant les signes avancés et invalidants- est critique pour son évolution car permettra d'optimiser les stratégies thérapeutiques.

Intérêt du projet pour la Fondation

En plus des objectifs à la fois de dynamique de recherche interétablissement, il est envisagé à terme la création d'une entreprise. Par son soutien, la fondation interviendrait donc directement dans une action de transfert de la recherche vers l'innovation.

Date

18 | 11 | 20

Références du porteur de projet

NOM : Carré

PRÉNOM : Philippe

ADRESSE : Laboratoire XLIM UMR CNRS 7252, Bât. H1 - SP2MI 11 Bd Marie et Pierre Curie, TSA

CODE POSTAL : 86073 VILLE : Poitiers Cedex 9

E-MAIL : philippe.carre@univ-poitiers.fr

TÉL : 05 49 45 36 32

Avis du Président
de la Fondation :

Cadre réservé à la Fondation

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION